



MERCREDI 23 OCTOBRE

Alors que la généralisation de la réforme visant à conditionner le RSA à 15 heures d'activités est prévue au 1er janvier 2025, nous donnons la parole à [Marion Ducasse](#) d'[AequitaZ France](#) et [Sophie Rigard](#) du [Secours Catholique-Caritas France](#) pour présenter l'enquête que leurs 2 organisations, avec le [Mouvement international ATD Quart Monde](#), ont réalisée sur l'expérimentation qui court depuis le printemps 2023.

La loi pour le plein emploi prévoit en effet de mettre en place un "accompagnement rénové" des personnes allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) en conditionnant le versement de leur allocation à un minimum de 15 heures d'activité par semaine.

- Quelles les conséquences de la mise en œuvre de cette loi pour les allocataires ?
- Quels point d'alerte identifient les associations ?

Rdv le 23 octobre de 8h45 à 9h30

Pour s'inscrire et recevoir le lien de connexion, c'est [ici](#)

Liens utiles

[Pour s'inscrire et recevoir le lien de connexion, c'est ici](#)

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)